

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration Question écrite n° 99139

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la baisse du nombre de touristes étrangers en France qui a chuté de 7 % depuis janvier 2016. Au total, de janvier à fin juin 2016, les hôteliers franciliens ont accueilli un million de touristes en moins par rapport à la période comparable de 2015. Si tout l'hexagone est concerné par cette baisse de fréquentation, l'Îlede-France et plus particulièrement Paris est durement touchée. Le secteur du tourisme en Île-de-France a ainsi perdu un milliard d'euros de chiffre d'affaires depuis le mois de janvier 2016, selon un bilan du comité régional du tourisme (CRT). Cette situation est la conséquence des attentats qui frappent la France malgré la grande mobilisation de l'État et des forces de l'ordre. À l'horreur barbare ne doit pas s'ajouter la sanction économique. Par conséquent il souhaiterait savoir ce qui est envisagé pour améliorer cette situation et attirer à nouveau les touristes étrangers en France.

Texte de la réponse

Les attentats qui ont durement frappé notre pays en 2015 et 2016 ont eu un impact sur la filière touristique, laquelle représente plus de 7 % du PIB et emploie directement ou indirectement deux millions de personnes en France. Pour accompagner les entreprises du secteur à court et moyen terme, plusieurs mesures très concrètes ont été prises par le gouvernement dans le cadre de la cellule de continuité économique, notamment la suspension pour six mois, par Bpifrance, du remboursement des prêts en cours pour certains établissements franciliens en grande difficulté après les attentats et la possibilité d'aménagement des échéances auprès des services fiscaux ou en charge des prélèvements sociaux. Dans un contexte où la présentation de l'image de la destination France est essentielle, le ministre des affaires étrangères et du développement international a annoncé en mars 2016 un plan spécial de promotion doté d'un million d'euros par l'Etat. Atout France, organisme chargé de promouvoir le tourisme français, a été chargé de mettre en oeuvre ce plan, en lien avec les opérateurs publics et privés intéressés. Une campagne centrée sur la destination Paris/Ile-de-France et des destinations associées (Normandie, Vallée de la Loire, Champagne ...) a ainsi été lancée le 30 mai dernier. A l'occasion du dernier comité d'urgence économique pour le tourisme le 13 septembre 2016, le ministre des affaires étrangères et du développement international a annoncé un effort significatif en portant à 10 M€ la contribution du ministère aux actions de relance. Parallèlement, nos ambassadeurs ont été invités à lutter contre la diffusion d'informations erronées, en s'appuyant sur une série de questions/réponses traduite en six langues et diffusée auprès de toute la profession au niveau national et international, avec le soutien de l'opérateur Atout France. Cette notice, très largement relayée, fait un point précis sur les mesures de sécurité mises en place (contrôles aux frontières, effectifs de militaires et policiers supplémentaires ...) et l'accessibilité des sites touristiques.

Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Buisine

Circonscription: Somme (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/14/questions/QANR5L14QE99139

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 99139 Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Affaires étrangères Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>20 septembre 2016</u>, page 8252 Réponse publiée au JO le : <u>18 octobre 2016</u>, page 8513